



PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 31

JANVIER 2024



SOMMAIRE

Horaires Ouverture de la Mairie

Mercredi de 14 H 15 à 18 H 15

Jeudi de 9 H 15 à 12 H 15

Vendredi de 10 H 00 à 12 H 00 et 14 H 30 à 19 H 00

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : Travaux - Fête de Noël
- ◆ Page 4 : La taxe foncière
- ◆ Page 5 : Studio photo
- ◆ Page 6 : La Pannessieroise
- ◆ Page 7 : La Chasse
- ◆ Page 8 : En Bref – Etat civil

LE MOT DU MAIRE

« Un jour pourtant un jour viendra couleur d'orange
Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche »
Aragon.

Décidément, les années se suivent et se ressemblent. Si l'année passée je souhaitais que la page 2022 soit rapidement tournée, mes espoirs ont été déçus. 2023 a vu se déchaîner partout la haine et la violence, aussi bien en France lors des manifestations du printemps que lors des assassinats de cet automne ou encore avec les massacres et la guerre au proche orient, en Ukraine et en Europe centrale. Pauvre monde qui ne sait pas exister sans violence. Qui avait prédit que ce siècle serait spirituel ? Pour le moment, il est essentiellement matériel, voire animal ... Terrorisme. Guerre. Pollution. Dérèglement climatique. Crise identitaire. Individualisme. Intelligence artificielle. Consommateur avant que Citoyen. Est-ce l'avenir que nous avons construit pour les générations futures ? Où est l'homme là-dedans ? Où le retrouver tel qu'on le recherche, tel qu'il devrait être ? Où est le civilisé, l'humaniste qui devait faire de notre terre un lieu de vie et de paix ?

Et puis, dans un autre domaine, ces chiffres alarmants concernant l'éducation des enfants : A la suite de tests passés en 4^{ème} de collège, 40% des élèves ne maîtriseraient pas la lecture ni les bases des mathématiques, dans un monde où la performance intellectuelle conditionne l'accès à un travail reconnu et valorisé. Quel avenir pour ces enfants et ces jeunes ? Quel monde avons-nous construit pour eux ? Quelles sont nos possibilités d'agir ? Il semble bien que nous soyons impuissants face à ces maux, que d'autres que nous en ont la responsabilité. Des élections en milieu d'année consacreront—ou non— l'importance de l'Europe dans ce domaine. C'est à un niveau plus petit, plus proche, que nous pouvons nous engager. C'est le cas du Conseil Municipal, dans ses contacts avec les services de la préfecture ou du département, avec la communauté d'agglomération et à l'intérieur de notre commune, avec ses compétences et ses moyens.

Proche de nous ECLA entame les études préliminaires au PLUI. Une page lui est consacrée dans ce bulletin. Le conseil a déjà reçu une représentante du bureau d'études qui construit le futur document et un membre de l'administration de l'agglomération. Nous avons présenté le village, son territoire, ses attentes, ses inquiétudes face à l'avenir et la part que nous souhaitons prendre dans l'écriture du règlement. Le calendrier qui repousse le vote définitif du document à 2028 a fait l'objet de nombreuses remarques de notre part : nous sommes engagés dans un processus dont l'issue nous échappe du fait de la durée des travaux, ce qui n'engendre guère l'enthousiasme.

Les travaux prévus en 2023, notamment la réalisation de la station d'épuration et de la route de La Mouille ont été retardés du fait des malfaçons relevées dès le début du chantier qui devrait cependant être achevé en 2024. 2024 qui sera l'avant dernière année de la mandature municipale. Des enjeux importants attendent le futur conseil : urbanisme, PLUI, nouvelles énergies, mais aussi maintien de la qualité de la vie sur notre commune, maintien des activités économiques, maintien de ce qu'il nous reste d'indépendance et de possibilité de choisir dans les destinées de la commune. Il ne faut pas que ces élections, encore lointaines et pourtant déjà si proches, nous prennent au dépourvu et permettent à d'autres de prendre l'ascendant sur notre territoire. Aussi organiserons nous, au cours de l'année, une rencontre avec tous ceux qui pensent que Pannessières peut et doit encore exercer les droits d'une commune, certes à l'intérieur d'une communauté d'agglomération, mais en faisant valoir ses envies et ses spécificités. C'est une tâche que vous devez relever pour que vive Pannessières. C'est une tâche que ceux qui sont attachés au village mènent avec toute leur énergie et leurs qualités au travers des diverses animations. C'est une tâche que les futurs conseillers devront assumer. Dans la pénombre, on a besoin de lumière.

« Un jour pourtant un jour viendra couleur d'orange
Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche »

Je souhaite que vienne ce jour et une vie meilleure. Je souhaite que 2024 vous soit une heureuse année pour tous, avec une pensée particulière pour tous ceux qui sont malades ou qui ont perdu un être cher.

Maurice MONNET

TRAVAUX

Au cours du deuxième semestre 2023, Pannessières n'a pas réalisé de travaux importants. Cependant, et c'est le souhait des habitants de la rue de Jeanne d'Arc et route de La Terrasse, et pour des raisons de sécurité, nous avons fait effectuer des comptages pour relever le nombre de véhicules et leur vitesse. Le résultat s'établit comme suit :

- Rue de Jeanne d'Arc : 400 véhicules par jour pour une vitesse moyenne de 30 km/h
- Route de La Terrasse : 655 véhicules par jour pour une vitesse moyenne de 35 km/h.

Le trafic est donc important compte tenu de l'étroitesse de ces deux voies. Rappelons que de nombreux conducteurs empruntent ces rues comme des raccourcis, soit entre Voiteur et la zone de Perrigny, soit entre Voiteur et les plateaux du Jura. Cependant, la vitesse n'est pas excessive. Naturellement, il s'agit d'une moyenne, ce qui n'empêche pas tel ou tel véhicule de rouler plus vite. Sur ces deux itinéraires, 1 véhicule par jour dépasse le 50 km/h.

Deux aménagements sont aujourd'hui à l'étude, l'un pour limiter la vitesse route de La Terrasse, en accord avec les services du département, l'autre pour aménager le carrefour au bas de la rue des Champs Fleuris et sécuriser aussi bien la sortie du lotissement que le parc de jeux.

EDF a procédé au changement du transformateur situé rue de Jeanne d'Arc afin de renforcer l'alimentation du réseau.

FETE DE NOEL

Samedi 16 décembre, les membres du CCAS avaient donné rendez-vous aux petits pannessiérois à la salle des fêtes du village pour fêter Noël. Les enfants ont pu jouer entre eux ou avec leurs parents à différents jeux de société. Le Père Noël est ensuite arrivé pour sa traditionnelle distribution de cadeaux aux enfants jusqu'à 10 ans. L'après-midi s'est prolongée autour d'un goûter préparé par les membres du CCAS, moment très apprécié aussi bien par les enfants que par leurs parents.



LA TAXE FONCIERE

Il s'agit d'un sujet d'actualité qui fait l'objet de nombreux articles suite à des augmentations importantes pour l'année fiscale 2023.

Les communes connaissent des difficultés pour équilibrer le budget et doivent voter des hausses pour financer les dépenses. Parmi les plus marquantes, PARIS et ses 44 % d'augmentation et elle n'est pas la seule ...

En cause :

- 1) Réduction des dotations de l'Etat
- 2) L'inflation : augmentation des charges

Ci-dessous : tableau reprenant la taxe pour une maison de 100 m2 sur la commune de Pannessieres

	COMMUNE	Syndicat de communes	Inter Communalité	Taxes spéciales	Taxes Ordures Ménagères	Taxes GEMAPI	Total Cotisations
Taux 2022	36,97 %	%					
Taux 2023	36,97 %	%					
Adresse	2358		2358	2358	2358	2358	
Base Cotisation	872						
Cotisation lissée							
Adresse							
Base Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2022	814		77	5	133	6	
Cotisation 2023	872		83	60	150	7	1118
Variation	+7,13 %	%	+7,79 %	+20%	+12,78 %	+16,67 %	

Taux voté par la collectivité dont 3,5% perçus par ECLA
En 2021, afin de compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part départementale a été transférée aux communes.

La base, fixée par l'administration fiscale, est égale à la valeur locative cadastrale divisée par 2. Elle représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée.
La commune peut modifier le taux mais pas la base.
A partir de 2024, modification autorisée de la base pour les résidences secondaires. ??

L'augmentation est due à la hausse de la base décidée par l'administration fiscale.
2022 : 2201
2023 : 2358

Augmentation importante des taxes ménagères.

A titre de comparaison : pour des biens dont la valeur locative est comparable pour l'année 2023.

		TAUX	BASE	Montant taxe hors frais
PANNESSIERES	Maison 100m2	36.97 %	2358	1 118 €
LONS LE SAUNIER	Appartement 100 m2	49.19 %	2638	1 674 €
VEVY	Maison 100 m2	33.92 %	2191	1 029 €
LAVIGNY	Maison 100 m2	45,17 %	2864	1 285 €

La ville de Lons le Saunier pratique un taux nettement plus élevé que les communes environnantes. Elle doit faire face à des charges importantes : masse salariale (1 million d'euros environ ??), électricité... Cette disparité pose un problème important dans l'hypothèse d'un regroupement de communes. Comment harmoniser les taux ?

En conclusion, cette taxe est vitale pour les collectivités qui doivent faire face au désengagement de l'état. Il faut prévoir une augmentation pour les années à venir. En effet, depuis 2018, une règle impose que les valeurs locatives cadastrales soient revalorisées en suivant l'IPCH (indice des prix) très sensible à l'inflation...

STUDIO PHOTO A PANNESSIERES

Mathilde Millet a eu la gentillesse de nous recevoir dans son studio de Pannessières, studio situé chemin de la gare, dans l'ancien atelier de Mr Ricarelli. Cette jeune femme a repris depuis 6 années maintenant le magasin photo « Aussoleil » à Lons le saunier et vient d'installer son matériel à Pannessières, dans cette maison de poupée où flotte encore une âme d'artiste. Un retour en terre natale pour cette jurassienne, longtemps éloignée de notre région et qui vit aujourd'hui à Montaigu.



Avant d'exercer ce métier, Mathilde Millet a d'abord étudié la photographie au lycée de Salins, dans une section de baccalauréat qui prépare aux métiers de l'image. Dans cet établissement, elle participe aux ateliers et au club photo : c'est la naissance d'une vocation. Passionnée par cette première approche, elle va poursuivre par trois années d'étude à Paris dans une école spécialisée, l'EFET.

Diplôme en poche, elle va pendant huit ans exercer ses talents dans le milieu des sports mécaniques. Elle participe notamment à la mise en images des vingt-quatre heures du Mans. Mal à l'aise en ville, le Jura, ses paysages et son calme, lui manquent. Elle décide alors de modifier la trajectoire de sa carrière, non sur un coup de tête, mais à partir d'une idée qui semble à contre-courant de ce que l'on imagine - et de ce que l'on fait généralement - de la photographie. « Si chaque smart phone est aujourd'hui équipé d'un appareil photo intégré, qui prend le temps de faire une belle image ? Pire, que fait-on de ces centaines d'images qui restent bien souvent enfouies dans la mémoire de l'appareil ? Ces

images sont des fantômes sans vie. Elles n'accèdent presque jamais au format papier qui les fixerait pour de bon, qui les sauverait du continuel zapping de nos existences enfiévrées ». Mathilde veut changer la donne « suivre la vie, mettre en image les mariages, les naissances, les moments festifs vécus en famille, fixer l'instant pour qu'il garde tout son charme et le révéler au travers des photographies papier, des albums que l'on peut consulter. C'est donner âme et corps au vivant ». Un peu comme un livre aimé sur lequel on revient, dans lequel on découvre chaque fois un peu de nous-mêmes et dont le récit fait par un autre ne saura jamais nous émouvoir autant. Les choses matérielles gardent encore l'attrait du vrai, du tangible, du concret.



« Je suis à la disposition des clients pour capter à jamais ces moments magiques marquant la vraie vie, portraits de familles, de bébés, photos de grossesses, de naissances, de mariages, d'enterrements de vie de jeune fille, et tous types de reportages. »

Pas de pose étudiée, pas de sourire forcé ni de rite obligé. « La prise de vue est un jeu. Elle est le témoin d'un bon moment et de la joie de vivre. Le cliché reste naturel ». Les quelques images de cette page le montrent de façon éloquente. Par deux fois lauréate du concours national de meilleur portraitiste de France, la passion pour ce métier se lit toute entière dans ses photographies, comme dans les mots de Mathilde pour évoquer son activité pannessiéroise : « Je m'éclate »

Mathilde Millet : 07 78 26 40 15. contact@mathildemillet-photo.com

LA PANNESSIEROISE

Le 17 novembre, c'est devant une salle bien remplie que Christophe Marion a présidé sa dernière Assemblée Générale après avoir œuvré plusieurs décennies au sein du foyer rural. Nous le remercions de son investissement sans faille pour faire vivre l'association du village, sans oublier les bénévoles qui ont toujours su répondre présents aux moments opportuns. Chaleureux merci à tous !

Composition du nouveau CA de votre association :

- Président : Jean-Yves Péguillet
- Trésorière : Léa Cornebois
- Trésorière adjointe : Christine Tonetti
- Secrétaire : Jacqueline Gérard
- Secrétaire adjointe : Josiane Könik
- Membre de droit Conseil : Anne-Marie Péguillet



PREVISIONS 2023 / 2024 :

- Après-midi jeux des « anciens » les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois (responsables Jean-Yves Péguillet, Jacqueline Gérard et Christine Tonetti).
- Atelier peinture/aquarelle « peindre ensemble » les mardis soir (responsable Jacqueline Gérard).
- Section photo les mercredis soir (responsable Christophe Giroud).

- Samedi 13 ou 20 janvier : formation secourisme PSC1 - 8 personnes maximum (en charge Léa Cornebois).
- Samedi 10 février : carnaval pour les enfants - déguisements, rallye photo, goûter crêpes (en charge Roselyne Paccard et Christophe Giroud).
- En mai (date à préciser) : exposition aquarelles par l'atelier « peindre ensemble » (en charge Jacqueline Gérard).
- 29 juin : feux de la Saint Jean au lotissement (en charge Jean-Yves Péguillet et Jean-Paul Sudan).
- 11 novembre : exposition conjointe de photos et d'aquarelles (en charge Jacqueline Gérard et Christophe Giroud).
- 22 novembre : soirée beaujolais nouveau (en charge Jean-Yves Péguillet).

- Date à définir : conférence soit sur Pasteur, soit sur les volcans (en charge Claude Camus).
- Date à définir : concert à l'église et/ou place de la mairie (en charge Jacqueline Gérard).
- Randonnée pique-nique : une réflexion est en cours pour la réalisation de cette manifestation au printemps.
- Les « puces » en septembre auront lieu si un groupe de volontaires est trouvé pour l'organisation de cette importante manifestation.
- L'association reste ouverte à toute proposition...

Rappel : tous les pannessierois qui le souhaitent peuvent adhérer à la Pannessieroise en prenant l'adhésion de 5€ par adulte auprès d'un des membres du CA.

LA CHASSE

Comme à leur habitude, les chasseurs ont convié membres, élus et propriétaires terriens pour une journée festive autour d'un sanglier à la broche, avant de lancer la campagne de chasse 2023/2024. Cette journée a été mise en place dans le but de rassembler et faire partager l'intérêt de la chasse au sein de la commune.

Malgré les premières semaines perturbées par des conditions météorologiques peu propices, la saison a été reconduite cette année avec un plan de chasse pour PANNESSIERES de cinq chevreuils, six lièvres et un chamois. Le climat a favorisé la reproduction du lièvre, mais les comptages laissent planer une inquiétude sur l'abondance du chevreuil. Un point sera établi avant la fin d'année, afin de prendre une décision sur la réalisation totale ou partielle du plan de chasse.

PANNESSIERES bénéficie depuis plusieurs années d'un prélèvement chamois lié à l'extension des populations, prélèvement qui n'a pas été réalisé jusqu'à présent.

En ce qui concerne le sanglier, nous bénéficions d'un mouvement des populations déclenché par les chasses voisines. Le sanglier se chasse en battue, conjointement avec la société de chasse de Lavigny, et nous avons déjà début décembre, trois spécimens qui accusent à la pesée, 93, 105 et 118 kgs. L'entente entre les chasses de PANNESSIERES et de LAVIGNY a été votée en AG en 2008 et reconduite par vote chaque année. Le but de cette entente a été de mutualiser nos territoires et nos adhérents. Cette union est toujours active à ce jour dans d'excellentes conditions.

Le modèle de regroupement des ACCA (association de chasse communale agréée) n'est pas nouveau car la fédération des chasseurs propose des statuts juridiques pour la création d'AICA (association intercommunale de chasse agréée) ou encore des fusions d'ACCA. Mais nous avons choisi entre PANNESSIERES et LAVIGNY, de garder l'identité de chacune de nos communes respectives, et de ne pas adhérer aux propositions qui ont été mises en place. L'enjeu fondamental est de rester libre de nos décisions, de notre budget, en demeurant dans le cadre de la gestion de la biodiversité imposée par la préfecture, sans venir perturber l'éthique de nos convictions. Un grand merci à tous ceux qui participent à cet équilibre entre les deux ACCA.

Les chasseresses et chasseurs de PANNESSIERES, se joignent à moi pour présenter leurs meilleurs vœux de nouvelle année 2024 à tous les villageois, villageoises de La LIEME et de PANNESSIERES.

Gael MONNERET.



EN BREF

Sur le lotissement du Clos du Puits, deux terrains sont vendus et une promesse de vente a été signée pour un troisième. Deux terrains sont donc disponibles. Cette opération de lotissement dont nous espérons à la fois qu'elle arriverait rapidement à terme et permettrait de donner au village plus de dynamisme et une population plus jeune, souffre aujourd'hui de la hausse à la fois des coûts de construction et des difficultés à emprunter.

Anne-Marie Péguillet s'est attachée au cours de l'année à mettre en ordre le fichier informatique des concessions du cimetière. Vaste programme qui nous permet d'avoir aujourd'hui un plan à jour et des informations facilement consultables sur l'historique des concessions. Vous avez pu remarquer, lors de La Toussaint, des affichettes au bord des tombes dont on ne connaît plus les propriétaires, ou qui semblent abandonnées. Si vous avez des informations à ce sujet, merci d'en avertir le secrétariat de mairie.

Les rédacteurs du bulletin sont parfois en manque d'illustrations. Si vous êtes possesseurs de photos de Pannessières, insolites ou simplement belles, merci de nous le faire savoir.

Merci à Christophe GIROUD pour l'exposition organisée le 11 Novembre et les clichés qu'il nous fournit pour alimenter le bulletin.

ETAT CIVIL

Décès

Mme GIRARD Simone le 24 Octobre 2023.
Mr FREMIOT Serge le 22 Novembre 2023.
Mr LAVINA Guilio le 09 Décembre 2023.

Naissances

GRANDVAUX Camille le 18 Août 2023.
PAIGNOT Sandro le 14 Décembre 2023.

Mariages

Laura CLAIRET et Ronan GOUGEON le 30 Septembre 2023.
Florence GRAPPIN et Mallory VIENNET le 26 Octobre 2023.